Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, pour nous aider à élever la jeune génération et la former aux vertus chrétiennes. Le R P. Lecoq a aussi quitté sa belle mission et paroisse de Sainte-Rose, pour venir ici nous aider à faire le bien.

E. BONNALD, *O. M. I.*

ALBERTA — SASKATCHEWAN

(Diocèse de Saint-Albert.)

Rapport sur l'Ecole industrielle Saint-Joseph à Dunbow.

Durant le quart de siècle qui vient de s'écouler, bien peu de choses ont été dites dans nos *Missions* sur l'école industrielle de Saint-Joseph de la Rivière-Haute, plus communément connue sous le nom de Dunbow.

On me prie de combler cette lacune ; je vais le faire de mon mieux.

En 1883, le gouvernement canadien décida la fondation d'écoles industrielles pour l'éducation des sauvages du Nord-Ouest. L'intention première avait été d'en faire des écoles exclusivement réservées aux jeunes Indiens. Mais le Surintendant général des affaires indiennes, comprenant que « l'instruction des jeunes Indiennes devait être un facteur non moins important pour l'avancement de la race », émit un vœu pour l'agrandissement des bâtisses et la création d'un personnel qui pût s'occuper de l'éducation des

jeunes filles. Ce vœu devint une réalité et les écoles industrielles eurent à s'occuper des enfants des deux sexes.

Le R. P. Lacombe, accompagné de M. Nelson, arpenteur du Département des affaires indiennes, vint lui-même choisir le site de la nouvelle école industrielle qui devait être bâtie pour les enfants Pieds-Noirs. C'était au confluent de la Rivière des Arcs et de la Rivière-Haute, à 25 milles au sud-est de Calgary, dans la contrée appelée par les Indiens « les buttes du milieu ».

Une fois le contrat passé pour les constructions, le R. P. Lacombe reçut du gouvernement la charge de surveiller les travaux.

Il s'occupa aussi de recruter des Religieuses pour la direction de l'école. Les Sœurs grises de Montréal lui promirent 3 sœurs pour le début.

Au commencement d'octobre 1884, les bâtiments bien qu'incomplètement terminés furent considérés comme habitables. Le 17 octobre, le R. P. Lacombe y amena le personnel dirigeant qui se composait du Frère Little, assistant principal, Léon Slattery, fermier instructeur, 3 sœurs grises et 2 auxiliaires.

Il ne s'agissait plus désormais que de recruter des élèves. Le R. P. Principal se met immédialement à l'œuvre. Le 20 octobre, accompagné de M. Reid, député commissaire du département des affaires indiennes, il se rend à la Traverse des Pieds-Noirs pour s'entendre avec Crowfoot, le chef des Pieds-Noirs proprement dits. Ceux-ci parurent satisfaits et firent de belles promesses. Le 24 du même mois, malgré la rigueur du froid, le P. Lacombe et M. Reid partent pour le fort Mac-Leod dans l'intention de visiter les Gens du Sang et les Piéganes. Ici l'accueil fut plus froid et le chef « Red Crow » ne voulut rien promettre.

Un premier contingent de Pieds-Noirs arrive le 15 novembre, sous la conduite de M. Jean L'Heureux, mais tous ces jeunes gens sont trop grands et trop sauvages pour se soumettre à une discipline quelconque. Quelques jours plus

tard, M. Jean l'Heureux en amenait d'autres... tous du même acabit.

Voyant que personne n'arrivait des réserves des Gens du Sang et des Piéganes, le R. P. Lacombe, dans l'impossibilité de s'y rendre lui-même, se décide à demander les services de Jean L'Heureux. Celui-ci réussit, par son habileté, à ramener 5 enfants.

On ne peut s'imaginer quelles ruses il dut employer pour amener les enfants à bon port. A chaque instant, ils pouvaient être enlevés par leurs parents ou partir de leur propre gré. Aussi ne devait-il les réunir que tard dans la soirée et quitter la réserve aussitôt. Au campement Jean L'Heureux les amusa de son mieux par ses chants et ses contes, jusqu'à ce que, succombant de fatigue, chacun d'eux s'enroulât dans sa couverture et s'endormît. Le guide ne ferma pas l'œil de la nuit et au point du jour on levait le camp au plus vite pour Dunbow.

Ces premiers élèves étaient pour la plupart des jeunes gens de 15 à 18 ans, fiers, paresseux et indisciplinés. Etant déjà leurs propres maîtres, ils avaient quitté la réserve sans le consentement de leurs parents, dans le seul but de passer agréablement l'hiver. Tous s'évadèrent dans la suite.

Lorsque l'on avait réussi à obtenir quelques enfants d'un âge raisonnable, les mères éplorées venaient les enlever de gré ou de force le mois suivant. Les sauvages qui venaient visiter les enfants ne manquaient pas de les démoraliser, et, au début, chaque visite était accompagnée ou suivie d'un certain nombre de désertions. Un incident qui aurait pu être gros de conséquences fut la mort d'une jeune tertiaire franciscaine venue comme auxiliaire des Sœurs. Tombée malade quelques jours seulement après l'ouverture de l'école, elle mourut le lendemain de Noël. Sa maladie et sa mort furent tenues cachées aux enfants et aux sauvages. Pendant la nuit suivante, le R. P. Legal et le frère Foisy partirent secrètement pour Calgary.

Pour quiconque connaît l'aversion et la terreur que les morts inspirent aux Pieds-Noirs, ces précautions n'ont rien de surprenant. Eux qui abandonnent la maison ou la tente dans laquelle un de leurs parents a succombé, n'auraient jamais consenti à laisser leurs enfants à Dunbow.

Au commencement de l'année 1885, eut lieu le soulèvement des métis. On craignait, non sans raison, que les tribus Pieds-Noirs ne prissent les armes et ne vinssent en aide aux insurgés. A maintes reprises les métis avaient envoyé du tabac aux chefs Pieds-Noirs, espérant, par ces petits présents, les engager à se montrer favorables à leur cause.

Le R. P. Legal fut mandé pour accompagner le Major Cotton sur les réserves des Piéganes et des Gens du Sang, dans l'intérêt de la paix. Le R. P. Lacombe reçut l'ordre de rester à Calgary jusqu'à la fin des troubles afin de maintenir la bande de Crowfoot dans la neutralité. Le Père Claude le remplaça à l'école industrielle.

Les nouvelles du soulèvement des métis ne laissèrent pas de tourner la tête aux enfants et à leurs parents. Ces derniers craignant de voir les Cris faire irruption sur l'école et garder leurs enfants prisonniers, s'empressèrent de les réclamer. Des cinq Pieds-Noirs qui restaient, trois d'entre eux furent enlevés par leurs parents, un autre déserta avec une troupe d'Indiens, et un seul resta à l'école malgré bien des essais infructueux de la part des Indiens. Il resta longtemps seul.

Le 11 juin 1885, Mgr Grandin vint à passer par l'école, mais le spectacle ne put que lui arracher des larmes : « J'ai visité, écrit-il, l'école de St-Joseph de High-River. Je ne puis que regretter de voir tant de sacrifices en argent et tant de zèle de la part des employés, et si peu de succès. »

En août, le Père Lacombe tenta encore d'émouvoir son vieil ami Crowfoot, mais sans beaucoup de succès. Il ne ramena qu'un seul enfant qui fut repris par sa mère le

mois suivant. A la même époque il fait appel aux Sarcis, mais inutilement.

En octobre, le même Père eut une conférence avec le commissaire des affaires indiennes dans le but de tenter un effort suprême. Les camps des Pieds-Noirs, des Piéganes, des Gens du Sang furent visités; beaucoup d'argent fut dépensé et le résultat nul. La seule raison qui explique cette opiniâtreté des Pieds-Noirs, c'est qu'ils ne voulaient pour rien au monde ressembler aux Blancs.

Voyant l'inutilité des efforts tentés de ce côté, le gouvernement autorisa à recevoir à Dunbow les sauvages des autres tribus, ainsi que quelques pensionnaires blancs ou métis. Le 23 novembre le R. P. Lacombe, dont les efforts avaient échoué chez les Pieds-Noirs, revint de Saint-Albert avec dix-huit Cris. Ces nouveaux élèves étaient plus soumis et plus disciplinés que les rebelles Pieds-Noirs et l'influence des pensionnaires y contribua pour beaucoup.

Le 21 mars 1887, le R. P. Claude reçoit officiellement le titre de principal. Le nombre des élèves s'est élevé à 20, mais sur le nombre il n'y a encore que deux Pieds-Noirs. Le système de discipline militaire est mis en vigueur. Toute infraction à la règle a son châtiment; mais, à peu d'exceptions près, les enfants s'y soumettent de bon gré. Le silence est fidèlement gardé en dehors des récréations. Fidèle au mot d'ordre : « Point de paresse ici », chacun travaille suivant ses forces et les besoins du moment. Trois garçons apprennent le métier de charpentier sous la direction de M. Picard et six travaillent à la ferme. L'année suivante un atelier de cordonnerie fut ouvert.

Les plus graves ennuis provenaient toujours des visites des Indiens. « Si nous les recevons bien, écrit le P. Claude, ils restent de 10 à 20 jours. Mais si nous n'avons pas l'œil partout, nous nous apercevons qu'un sauvage part avec un de nos enfants. L'arrêter, c'est la lutte. Mais je réponds que nul d'entre eux, et quel qu'il soit, ne m'ayant pas confié son propre enfant, n'enlèvera un élève sans avoir à soute-

nir une lutte sérieuse avec moi et dont ils se souviendront, comme Sayenamaw et Manist-Okosiw. »

Voici les faits auxquels il est fait allusion.

Le 22 octobre 1888, un Pied-Noir, nommé Winnipeg Jack, s'engageait solennellement par un contrat écrit et signé devant témoins à laisser pendant 5 ans sa fille Marie à l'école industrielle sous la tutelle de M. Picard, charpentier. Celui-ci achetait le droit de tutelle moyennant la somme de 20 piastres.

« Deux jours après, écrit le Père Claude, la mère de l'enfant revient toute seule. Je la reçois de mon mieux. Elle reste ici du 25 au 29, visitant fréquemment son enfant. Mais le 30, le grand-père « Manist-Okosiw » entre en scène. Je comprends alors que j'ai à me préparer à la lutte. Le vieux redemande sa petite-fille et offre en échange 12 piastres et un cheval. Mais je la lui refuse et il s'en va écumant de rage. Lorsque je lui annonce le lendemain que je n'ai aucune affaire à traiter avec lui, il m'accable d'injures, et après avoir passé la journée à m'assiéger dans toutes les salles de la maison, il semble abandonner la lutte. Je ne sais vraiment que penser de cette retraite subite. Le lendemain 2 novembre, la mère de la petite fille, accompagnée de Sayenamaw, femme de Poor Eagle, après un plantureux dîner, nous enlève deux petites Pieds-Noirs. Ainsi cette femme reprenait son enfant en dépit du contrat et de l'argent reçu, et Sayenamaw sa nièce, la fille de « Chief Child. » Je ne pouvais céder sans combats : la dispute s'engage, je reprends les petites filles malgré les deux sauvagesses, sauf à supporter un feu roulant toute la journée, vu que je ne veux pas gâter l'affaire et m'exposer à perdre du même coup le garçon de Winnipeg Jack.

Pendant que je discute avec les deux femmes, l'aïeul « Manist-Okosiw » fait venir Winnipeg Jack. Celui-ci arrive pendant la nuit. Je ne fus pas témoin des discussions qui s'élevèrent dans la tente, mais je m'aperçus aisément

que Winnipeg Jack était tout abattu quand il me demanda de résilier le contrat. Je dus y consentir à la condition toutefois que l'argent me serait rendu, et que je conserverais le petit garçon. Marie est donc rendue à sa mère. Nous gardons le frère et avons la paix de ce côté.

Mais bien vite, j'ai à m'occuper de l'autre petite fille, car Sayenamaw devint furieuse, en voyant que Winnipeg Jack avait pu ramener son enfant. Le lendemain matin, en bonne compagnie, elle entre à la cuisine et nous y fait des « scènes ». Il était de mon devoir de m'y rendre, ne fût-ce que pour essuyer la fusillade; mais je lui fis entendre tranquillement qu'elle était venue pendant 6 jours voir sa nièce et qu'elle avait été bien reçue ; qu'elle m'avait caché son dessein jusqu'au jour précédent ; mais que maintenant connaissant tout les ennuis qu'elle m'avait causés, il ne me restait plus qu'à lui conseiller de sortir d'abord et ensuite de retourner chez elle. Elle commence alors à crier et à vociférer toutes sortes d'insanités. Je suis obligé d'employer la force pour la jeter dehors. Alors elle se met « à imiter le beuglement de la vache » pour attirer l'attention des Sauvages qui ne sont pas moins de trente. La situation devient critique. Voyant le danger qui peut survenir si les hommes viennent au secours de cette femme, j'envoie un mot à la police. »

A ce moment, on annonce au P. Claude que toute la troupe de sauvages approche. Alors, pâle d'émotion, il s'écrie pour les tenir en respect : « Donnez-moi mes revolvers, que j'en tire une demi-douzaine. »

Les Indiens se retirent dans leurs loges, tout déconcertés. Mais il faut, à diverses reprises, en éloigner les grands garçons qui semblent vouloir faire cause commune avec eux.

Le lendemain, deux agents de police arrivent de Calgary et notifient aux Indiens de se mettre en route avant midi. Ils le promettent. La vieille Sayenamaw, que cette solution exaspère, leur lance des injures. Aussi à midi, personne

ne bouge. A 4 heures : nouvelle sommation de la police; nouveau refus de la part des sauvages. Les agents se mettent en devoir de démolir les tentes, en commençant par celles de Sayenamaw et de Poor Eagle, et à chasser les Indiens. Le lendemain il ne restait plus personne.

L'année suivante un Pied-Noir nommé Eagle Rib persuada à un enfant de s'évader. Accompagnés de quelques autres sauvages, le déserteur et son complice pénètrent dans la buanderie où se trouvent le linge et les hardes des enfants. Ils étaient occupés à faire leur choix parmi les couvertures, quand le Père Claude survint et fit signe aux sauvages de s'en aller. Le chef Crowfoot arrive. Après avoir écouté le récit de Eagle Rib : « Que tous ceux qui sont venus à l'école cette année, s'écrie-t-il, s'évadent. » Le Père Doucet, qui se trouvait là fort à propos, réussit à lui faire entendre raison et changer de langage. L'incident se termina par l'ordre donné par Crowfort lui-même à tous les Indiens de déguerpir sans délai.

D'autres ennuis nous vinrent à cette époque des ministres protestants qui ne voyaient pas sans jalousie notre école prospérer malgré tous les obstacles. Le R. M. Trivett, de la Réserve des Gens du Sang, fit croire à un sauvage que son enfant mis à l'école quelques mois auparavant était déjà mort. On devine l'émoi des sauvages, bien que la nouvelle fût fausse. Le P. Claude était résolu à poursuivre ce Monsieur si on recueillait des preuves suffisantes. Nous avions assez de tracas à essuyer de la part des sauvages, sans que d'autres s'en mêlent, surtout ceux à qui les principes du christianisme qu'ils professent doivent interdire la calomnie.

« Je regrette beaucoup, écrit un autre jour le même P. Claude, de dire que le R. M. Tims, de la Réserve des Pieds-Noirs, a essayé de persuader à un enfant de déserter l'école, lui promettant une école où il apprendrait plus vite et où il recevrait un gros salaire. »

Enfin, il convient de signaler une mutinerie d'enfants qui

faillit avoir des conséquences les plus graves. Comme bon nombre de ces enfants étaient destinés plus tard à vivre du produit de la chasse, on avait cru bon de leur permettre de chasser. Sur la demande qui lui fut adressée, le gouvernement leur fournit même fusils et munitions. Mais, un jour de chasse, la cloche rappela en vain les chasseurs au logis. Quand le principal voulut les faire rentrer, ils menacèrent de tirer sur lui. Ce que voyant, on prit le sage parti de patienter et de les réduire par la famine : « La faim fait sortir le loup hors du bois », dit le proverbe, elle devait encore faire rentrer nos jeunes gens. Les munitions épuisées et les appétits aiguisés ramenèrent, en effet, nos mutins au logis. Naturellement, ils furent désarmés et l'on renonça à renouveler l'expérience.

Le progrès continue malgré tous ces ennuis. M. Jean L'Heureux a fondé chez les Pieds-Noirs une espèce de noviciat préparatoire à l'école. « Je pense, écrit le P. Claude, que si Jean L'Heureux est aidé par le Département des affaires indiennes, il peut réussir à préparer un grand nombre d'enfants pour notre école, à la condition toutefois, que les Indiens se relâchent de leurs droits et lui confient la tutelle de leurs enfants. Il en a déjà un certain nombre avec lui. » Cependant le P. Claude le trouve parfois trop facile à accepter n'importe qui, et trop faible dans la discipline. Il leur promet trop de plaisir et aucun travail sérieux.

En février 1889, le nombre des enfants s'élève à quarante-neuf. Leurs travaux et leur conduite méritent déjà ce flatteux témoignage d'un visiteur : « Je connais plusieurs écoles industrielles aux environs de Londres (Angleterre) ; quelques-unes sont d'excellentes institutions. Mais je considère que cette école est égale aux meilleures d'entre elles. »

Lors de sa seconde visite, le 6 juin 1889, Mgr Grandin écrit : « J'ai, après plusieurs années, visité l'école industrielle Saint-Joseph. Je dois dire que je suis incomparablement plus satisfait de cette visite que de la première. On peut maintenant espérer le succès de cet établissement.

A la fin d'octobre 1890, après un court intérim du P. Desroches, le P. Naessens prit la charge de principal. « Le travail si longtemps et si efficacement accompli par le P. Claude, écrit l'inspecteur Mac-Gibbons, semble devoir être continué avec la même énergie et le même zèle par le R. P. Naessens. »

Le nombre des élèves augmente rapidement. On se sent à l'étroit dans la première maison. Aussi s'occupe-t-on à en construire une nouvelle, réservée aux garçons. Le 18 octobre 1893, ils sont installés dans leur nouveau logis.

A cette époque, sous la direction de M. Scollen, l'école s'enrichit d'une fanfare, qui, en peu de temps, compta vingt-deux exécutants, et fut classée parmi les merveilles du pays.

Quatre ans plus tard, en 1894, l'école compte 122 élèves. C'est son apogée pour le nombre. La fondation des écoles pensionnats, sur les réserves elles-mêmes, sera la cause d'un déclin sensible les années suivantes.

Le 5 juin 1894, le T. R. P. Soullier, accompagné du R. P. Antoine, fit une rapide visite à Dunbow et voulut bien se déclarer satisfait.

Le 26 de l'année suivante, d'autres illustres visiteurs furent reçus : Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada, et Lady Aberdeen, avec leur escorte princière.

La réception fut grandiose. L'amabilité de nos hôtes laissa une profonde impression dans le cœur des employés et des enfants. Ils nous quittèrent avec ces mots d'encouragement : « Avancez avec courage. *Audaces fortuna juvat.* »

En 1901, le R. P. Lépine fit un intérim de dix-huit mois pendant l'absence du R. P. Naessens en Europe.

De retour ici, le Père continua sa politique de progrès. L'importance de la ferme se développant, des abris pour les machines agricoles et les voitures furent construits ou agrandis. On fit également une nouvelle glacière pouvant contenir 110 tonnes de glace, sur les plans de l'architecte du Gouvernement à Ottawa.

En 1904, il est vrai, un incendie a détruit la boulangerie, mais ce bâtiment a été relevé sans retard. A la même époque, le R. P. Naessens installa un nouveau système de chauffage à la vapeur, plus pratique et moins dispendieux, ainsi qu'un système d'éclairage pour les deux bâtiments principaux, au gaz acétylène.

L'école possède à quelques milles d'ici deux sections de terre à foin. Chaque année, les plus grands de nos enfants y vont pendant les mois d'été, pour faucher la récolte. Quoique ce travail soit fatigant, même avec l'outillage voulu, les enfants le considèrent comme le plus agréable de l'année. Le R. P. Naessens, au lieu de vendre le foin, préféra l'employer sur place à engraisser des bœufs. Une vaste étable a été bâtie et les parcs agrandis.

Son successeur, en 1907, le R. P. Riou, profita de ces essais satisfaisants, et put même les appliquer sur une plus grande échelle.

Le succès de nos méthodes n'est inconnu de personne dans ce pays, car tous les ans, aux expositions ou Comices agricoles, notre frère Thomas Morkin remporte plusieurs récompenses. Les soins à donner aux animaux nécessitent un surcroît de travail, et cependant le travail de labourage, des semailles ne peut être trop retardé. Pour remédier à tous les inconvénients, le R. P. Riou a fait l'acquisition d'un moteur capable d'actionner huit charrues. Cela permet de cultiver une plus grande surface, et de défricher de nouveaux terrains. Il a fallu également recourir aux machines pour les travaux de ferme, et en particulier pour l'approvisionnement d'eau. Le Frère John Morkin est notre mécanicien, et sans parler de ses autres précieuses connaissances, il est d'un zèle et d'un dévouement sans bornes.

Nos enfants se font partout les auxiliaires des deux Frères, se familiarisent peu à peu avec les divers travaux de la culture et les soins du bétail.

Quant aux petites filles, elles s'occupent, non sans succès, des travaux de couture, de cuisine et de la laiterie. Les

petits ouvrages qu'elles ont envoyés à l'exposition de Calgary leur ont valu huit prix; résultat d'autant plus appréciable que les meilleures maisons d'éducation de la Province avaient pris part à ce concours.

Telle est la situation après vingt-cinq ans de travail laborieux de nos Pères et de nos Frères. On désirerait des résultats plus complets, c'est-à-dire, de voir les anciens élèves plus généralement fidèles à leurs devoirs religieux, plus unanimement fermes dans le chemin de la vertu. Mais la remarque de Mgr Dontenwill est vraie ici comme en Colombie anglaise : « Après quelques années d'égarement « la formation première qu'ils ont reçue reprend sur eux « son empire, et ils deviennent, sinon toujours des modèles, « du moins des gens industrieux et rangés. Grâce à la con- « naissance assez développée qu'ils ont de notre sainte reli- « gion et à la facilité avec laquelle ils s'expriment en anglais, « nos élèves résistent victorieusement à l'erreur que leur « suggèrent les hérétiques et les athées qui les entourent. »

Le 24 novembre dernier avait lieu à Dunbow la fête jubilaire du 25e anniversaire de la fondation de l'école. Monseigneur Legal la présida. Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous le R. P. Grandin, vicaire des missions, le R. P. Albert Lacombe qui, à tant d'autres titres, peut ajouter celui de fondateur et premier principal de l'école industrielle de Saint-Joseph de Dunbow, les RR. PP. Naessens et Lépine, anciens principaux, ainsi que plusieurs Pères, Frères et Sœurs. Un certain nombre d'anciens élèves avaient répondu à notre invitation.

La fête commença par une partie de hockey entre les anciens élèves et les élèves actuels. Et sans respect pour l'âge ces derniers gagnèrent la victoire sur leurs aînés. Il faut ajouter que l'école a une bonne réputation pour ses sports, mais surtout pour le jeu de hockey. En 1907 et 1908, elle gagna le championnat de la ligue de High-River, ne perdant qu'une partie dans toute la durée de la saison.

Une séance récréative attira dans la soirée toute la population des environs. Notre salle était comble ; on comptait plus de deux cents personnes. Chacun eut le loisir d'admirer les talents précoces de nos enfants et les qualités que leur confère l'éducation chrétienne.

Monseigneur remercia ensuite tous ceux qui ont pris part au développement de l'école industrielle, depuis le Père Lacombe jusqu'au Père Riou.

Le R. P. Lacombe, tout ému, nous rappela ensuite quelques-uns de ses vieux souvenirs et donna un grand congé. Le lendemain, à la messe d'action de grâces, Monseigneur officia pontificalement et le R. P. Naessens profita de la circonstance pour rappeler aux anciens élèves leur obligation de donner le bon exemple.

Avant de se séparer les anciens élèves de Dunbow ont fondé une association amicale qui pourra contribuer au développement du bien qu'ils sont appelés à faire autour d'eux.

En terminant ce rapport, il nous reste un devoir à remplir, c'est de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans l'œuvre si difficile du recrutement des élèves : je veux parler des Pères des réserves sauvages. Pour être complet, il faudrait les nommer tous. Qu'il me soit permis cependant d'y ajouter deux noms : celui de M. Jean L'Heureux, le grand recruteur d'enfants des premiers jours, et du frère Jean Berchmans, Frère de la charité, qui semble aujourd'hui vouloir devenir son émule. Bien que n'étant pas de la Famille, ils ont droit à notre reconnaissance.

L'œuvre doit être reconnaissante aussi à la Congrégation qui lui a fourni des Pères et des Frères, animés d'un zèle au-dessus de tous les obstacles ; aux Sœurs qui se sont constamment dévouées à une tâche toujours laborieuse et parfois bien ingrate. Au point de vue des ressources, nous ne pouvons oublier, ni les secours que le gouvernement canadien nous a octroyés, ni les aumônes que Nosseigneurs Grandin et Legal ont sollicitées de la Propagation de la

Foi. La sollicitude, l'encouragement de nos Evêques ne nous ont jamais abandonnés. A tous nos bienfaiteurs spirituels et temporels nous offrons, avec nos prières, le merci de la plus vive reconnaissance.

O. M. I.

ATHABASKA

Rapport sur le Vicariat d'Athabaska.

Je suis encore sous l'impression des malheurs qui viennent de nous frapper : deux Pères se sont noyés à Smith Landing et le feu a visité la mission de la Nativité, menaçant de la détruire de fond en comble. D'autres nouvelles affligeantes m'arrivent de divers endroits du vicariat.

Mon rapport sera succinct.

Le vicariat d'Athabaska est en voie de transformation. Cela peut paraître invraisemblable pour un pays si reculé et d'un abord si difficile, mais cela n'est que trop vrai. Le développement extraordinaire de colonisation qui s'est produit dans l'Alberta et la Saskatchewan ne peut plus s'arrêter et déjà au Petit lac des Esclaves, dans la Rivière la Paix et surtout à la Grand'Prairie, nous sentons le flux de l'émigration où bientôt nous serons submergés. Des compagnies de chemins de fer tracent leurs voies pour entrer dans le pays. Le gouvernement fait ouvrir des routes carrossables à travers forêts et prairies. Des *ferry-boats* sont établis sur la Rivière la Paix et en rendent la traversée très facile. Hommes, chevaux et voitures ne sont plus arrêtés par ce fleuve qui jusqu'à présent était un